

Paris le 11 septembre 2020



Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 26 septembre 2020

A l'attention des membres adhérents de l'Association Notre-Dame de Salut

Madame, Monsieur, cher(e) membre,

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle 2020 de l'Association Notre-Dame de Salut qui se tiendra le

Samedi 26 septembre 2020 de 14h00 à 16h30
Au Siège de l'Association au 63 Avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS

L'ordre du jour de l'AG sera le suivant

1. Accueil des membres de 13h45 à 14h15
2. Approbation du procès-verbal des AGO et AGE du 13 juin 2019
3. Rapport moral et approbation.
4. Rapport financier par le trésorier
5. Rapport général et spécial du commissaire aux comptes
6. Approbation des comptes
7. Quitus aux administrateurs
8. Election des administrateurs

D'ici le 15 septembre seront mis sur notre site www.pelerinage-national.org les documents suivants :

- Cette convocation
- Un pouvoir pour vous faire représenter par un autre membre de votre collège si vous êtes dans l'impossibilité soit de participer soit de voter par électronique. Il doit parvenir à l'Association au plus tard avant le vendredi 25 septembre.
- Un appel à la candidature d'administrateurs pour les Collèges des Religieux, de l'Hospitalité et de Bayard.
- Le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 15 juin 2019
- Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2019
- Les rapports moral et financier de l'année 2019 ainsi que le rapport des Commissaires aux Comptes.

Compte-tenu de la Covid-19 cette assemblée se tiendra à huis-clos et vous pourrez y participer selon les modalités figurant en PJ.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Membre à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Jean-Nicolas Sabbag
Président

ASSOCIATION NOTRE DAME DE SALUT

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 SEPTEMBRE 2020

MODALITES DE PARTICIPATION

La participation électronique peut se faire à partir de **n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone connecté à internet (qu'il soit professionnel ou personnel)**.

- **Participation**

L'Assemblée générale sera retransmise en direct et en intégralité. Afin de favoriser le dialogue, vous aurez la possibilité de poser des questions avant par mail à central@pelerinage-national.org et le jour de l'Assemblée générale.

- **Vote**

Le vote se déroulera sur un espace dédié.

En conséquence il n'y aura ni vote papier ni vote par procuration.

Un mail spécifique ultérieur précisera l'adresse de la plateforme de retransmission et de l'espace de vote ainsi que l'ensemble de la procédure.